

ASSURANCES MAGHREBIA S .A

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis - Belvédère

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2017

Première Résolution :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition issue de la réunion du Conseil d'Administration du 3 mars 2017 et conformément aux dispositions légales du Code des Sociétés Commerciales et celles du code de Gouvernance de la société, décide de changer la composition du Conseil d'Administration. Ainsi la qualité d'actionnaire ne serait plus requise pour être membre du Conseil d'Administration.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

«En conséquence de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la modification corrélative de l'article 15 des statuts de la société comme suit:

Article 15 (nouveau) : CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus.

Une personne morale peut être nommée membre du Conseil d'Administration. Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent conformément aux dispositions de l'article 191 du Code des Sociétés Commerciales.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2017

Première Résolution :

« Après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers de ce même exercice tels qu'ils lui ont été présentés. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

« L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2016, sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce Rapport dans son intégralité et approuve toutes les opérations qui y sont citées. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

« Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA S.A – ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A – ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A – MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A – MAGHREBIA SERVICES SARL » et après avoir entendu la lecture du Rapport des Commissaires aux comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport de Gestion du Groupe dans son intégralité ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2016 tels qu'ils lui ont été présentés. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

« L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus, pur et simple, entier et définitif aux Administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2016. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :

« L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2016, comme suit :

Bénéfice 2016	8 250 721,017	DT
+ Report à nouveau antérieur	0,000	DT
Premier reliquat	8 250 721,017	DT
- Réserve légale	412 536,051	DT
Deuxième reliquat	7 838 184,966	DT
- Réserves pour réinvestissements exonérés (soumises à la RAS)	5 379 752,235	DT
Troisième reliquat	2 458 432,731	DT
- Réserve pour Fonds social	220 000,000	DT
Quatrième reliquat	2 238 432,731	DT
+ Réserves facultatives (soumises à la RAS)	1 499 999,884	DT
Cinquième reliquat	3 738 432,615	DT
+ Réserves pour réinvestissements exonérés (en franchise de la RAS)	770 000,000	DT
Sixième reliquat	4 508 432,615	DT
- Dividendes (en franchise de la RAS à hauteur de 17,11%)	4 500 000,000	DT
- Septième reliquat	8 432,615	DT
- Report à nouveau (soumis à la RAS)	8 432,615	DT
Huitième reliquat	0,000	DT

Les dividendes sont fixés à 4 500 000 DT soit 1 DT par action à prélever sur les réserves distribuables antérieures au 31/12/2013 à raison de 770 000,000DT et sur les réserves facultatives postérieures au 31/12/2013 ainsi que sur le résultat 2016 à hauteur de 3 738 432,615 DT.

La partie des dividendes revenant aux personnes physiques et aux actionnaires non résidents provenant des réserves de 2013 et antérieurs ne doit pas faire l'objet de retenue à la source et ce en application du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 31/12/2013, portant loi de finances pour la gestion 2014.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe par ailleurs la date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2016 à partir du 1er août 2017.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

« L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2016 à sept mille cinq cents (7500) dinars bruts par Administrateur.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

« L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2016 à six mille (6000) dinars bruts par membre.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution :

«L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat des membres du Conseil d'Administration et conformément à l'article 16 des statuts de la société, décide de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration désignés ci-après :

- M. NABIL ESSASSI
- LE ASSICURAZIONI GENERALI S.P.A : (2 POSTES)
- UNION FINANCIERE HOLDING S.A
- Mme SONIA TRABELSI épouse GOULET

Et après avoir pris acte de la candidature de Mme Mariem MAAOUI épouse DARGOUTH au poste d'Administrateur de la société ASSURANCES MAGHREBIA et de l'accord du Comité Général des Assurances du 21 mars 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Mme Mariem MAAOUI épouse DARGOUTH en tant que membre du Conseil d'administration et nouvel Administrateur de la société.

Leur mandat est fixé pour la durée de trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2019. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution :

« L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat du Commissaire aux Comptes, la SOCIETE GS AUDIT & ADVISORY – HLB, représentée par M. Sami MENJOUR et conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la société ASSURANCES MAGHREBIA, décide de lui renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans, soit pour les exercices 2017, 2018 et 2019. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution :

« L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales. »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

BILAN (exprimé en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2016			31/12/2015
		VB	AMORT & PROV	NET	NET
AC1 Actifs incorporels	3.1				
AC11 Portefeuilles rachetés et autres actifs incorporels		869 475,588	786 758,756	82 716,832	99 615,479
		869 475,588	786 758,756	82 716,832	99 615,479
AC2 Actifs corporels	3.2				
AC22 Mobilier de bureau, Matériel Informatique & Matériel de transport		6 560 712,991	5 218 391,225	1 342 321,766	1 214 230,744
		6 560 712,991	5 218 391,225	1 342 321,766	1 214 230,744
AC3 Placements	3.3				
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	7 297 029,017	1 926 972,836	5 370 056,181	8 754 955,631
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	17 577 252,049	6 882 130,710	10 695 121,339	7 925 845,569
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Parts dans des entreprises liées	3.3.3	10 301 864,872	111 448,584	10 190 416,288	7 690 416,288
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	36 359 763,243	3 536 568,563	32 823 194,680	32 169 501,362
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	124 640 493,568		124 640 493,568	125 111 350,068
AC335 Dépôts et cautionnements		1 740,000		1 740,000	1 740,000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		781 205,191		781 205,191	802 593,059
		196 959 347,940	12 457 120,693	184 502 227,247	182 456 401,977
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	3.4				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3.4.1	12 291 269,500		12 291 269,500	12 581 246,905
AC531 Provisions pour sinistres	3.4.2	23 644 194,464		23 644 194,464	20 053 346,859
		35 935 463,964		35 935 463,964	32 634 593,764
AC6 Créances	3.5				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises	3.5.1	11 601 504,257		11 601 504,257	9 054 832,723
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurances directes					
AC612 Primes à recevoir	3.5.2	19 955 854,339	9 612 382,710	10 343 471,629	12 595 033,231
AC612 Primes à annuler	3.5.3	(454 731,864)		(454 731,864)	(1 852 998,000)
AC612 Autres Créances diverses	3.5.4	8 267 951,237	5 075 644,036	3 192 307,201	5 425 036,480
AC612 Comptes courants co-assureurs		172 154,297		172 154,297	150 357,600
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance					
AC62 Comptes courants des cédantes		1 717 355,286		1 717 355,286	931 373,764
AC62 Autres créances nées d'opérations de réassurance		413 043,092	413 043,092	0,000	0,000
AC63 Autres créances					
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	76 680,622		76 680,622	2 701,750
AC633 Débiteurs divers	3.5.6	5 182 498,423		5 182 498,423	6 135 110,064
		46 932 309,689	15 101 069,838	31 831 239,851	32 441 447,612
AC7 Autres éléments d'actif	3.6				
AC71 Valeurs à l'encaissement	3.6.1	12 726 108,781		12 726 108,781	10 286 291,781
AC71 Avoir en banque, CCP et caisse	3.6.2	10 096 739,767		10 096 739,767	222 950,949
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisition reportés	3.6.3	4 590 824,736		4 590 824,736	3 647 159,480
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	4 530 209,482		4 530 209,482	3 704 099,772
AC733 Autres comptes de régularisation	3.6.5	444 176,862		444 176,862	202 832,713
		32 388 059,628		32 388 059,628	18 063 334,695
Total de l'actif		319 645 369,800	33 563 340,512	286 082 029,288	266 909 624,271

BILAN (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres	4.1		
CP1 Capital social		45 000 000,000	30 000 000,000
CP2 Réserve Légale		925 903,785	3 000 000,000
CP2 Réserves Facultatives		0,000	10 000 304,884
CP2 Autres Réserves		1 541 457,308	1 276 942,218
CP4 Autres capitaux propres		15 748 375,017	13 957 122,782
CP5 Résultats reportés		8 432,615	1 194 562,734
Total des capitaux propres après affectation		63 224 168,725	59 428 932,618
Passif	4.2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		755 345,680	350 000,000
PA23 Autres provisions		755 345,680	350 000,000
PA3 Provisions techniques brutes	4.2.1		
PA310 Provisions pour primes non acquises	4.2.1.1	35 058 471,672	33 143 365,805
PA331 Provisions pour sinistres	4.2.1.2	128 239 635,685	119 240 520,460
PA331 Prévisions de recours à encaisser	4.2.1.3	(6 653 947,577)	(7 141 478,597)
PA361 Provisions mathématiques des rentes	4.2.1.4	2 740 889,450	1 363 651,586
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	4.2.1.5	2 305 112,470	2 600 793,332
PA361 Provisions pour risques en cours	4.2.1.6	0,000	0,000
PA361 Provisions pour égalisation	4.2.1.7	4 300 000,000	4 300 000,000
		165 990 161,700	153 506 852,586
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.2	21 965 696,567	18 716 356,961
PA6 Autres dettes	4.2.3		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	772 321,996	342 355,850
PA61 Comptes courants de co-assureurs	4.2.3.2	1 456 158,204	885 321,276
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.3	17 108 609,912	23 275 514,063
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	4.2.3.4	644 923,717	534 691,606
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.5	4 737 209,198	2 088 383,446
PA634 Crédoeurs divers	4.2.3.6	8 514 922,789	6 711 738,446
		33 234 145,816	33 838 004,687
PA7 Autres passifs	4.2.4		
PA71 Comptes de régularisation passif	4.2.4.1	912 510,800	1 069 477,419
		912 510,800	1 069 477,419
TOTAL DU PASSIF		222 857 860,563	207 480 691,653
Total des capitaux propres et du passif		286 082 029,288	266 909 624,271

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 _ AGO du 19/05/2017

	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultat reportés	résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2016 Avant affectation	45 000 000	513 368	746 691	10 391 932	1 500 000	1 321 457	0	8 250 721	67 724 169
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 19/05/2017		412 536		5 379 752	0	220 000	2 238 433	-8 250 721	0
Dividendes à distribuer				-770 000	-1 500 000		-2 230 000		-4 500 000
Soldes au 31/12/2016 Après affectation	45 000 000	925 904	746 691	15 001 684	0	1 541 457	8 433	0	63 224 169